

CONSEIL DE QUARTIER DISTRICT 3 | BELVÉDÈRE

Compte rendu

Séance du 4 décembre 2024 à 19 h, à la Salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier

M. Julien Beaudet, conseiller de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
M. René Jacob, conseiller de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
M. Normand Roy, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

INVITÉS :

M. Jean-Raphaël Drolet, policier à la Sûreté du Québec

ABSENTS :

Postes vacants (1)

ASSISTANCE : 2 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. René Jacob, appuyé par M. Julien Beaudet de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2024-12-01

3- Lecture et suivis du compte rendu de la rencontre du 4 septembre 2024

La présidente effectue une lecture du compte rendu de la rencontre du 4 septembre 2024, tout en rappelant à ses conseillers les points principaux qui ont été abordés. Il est proposé par M. René Jacob, appuyé par Mme Madeleine Robillard de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2024-12-02



Suivis :

- a. **Trottoirs :** M. Jacob mentionne qu'il est regrettable qu'il n'y ait pas de trottoirs dans son quartier, alors qu'à d'autres endroits comme la rue Giguère, il y a des « autoroutes de trottoirs ».
- b. **Compte rendu du 6 mars sur le site Web :** L'ordre du jour a été déposé par erreur à la place du compte rendu, il sera modifié.

4- Élections et renouvellement des mandats

Pour compléter le conseil de quartier, il reste un poste vacant et possiblement, un poste substitut. Le point des élections est reporté à la prochaine rencontre.

5- Appui concernant le verdissement du terrain du CISSAT (demande de Mères au front)

Mme Laverdière fait la lecture du courriel de Mme Geneviève Béland, membre de Mères au front. L'organisme demande une lettre d'appui du conseil de quartier. Le conseil de quartier est intéressé, mais voudrait mieux comprendre la demande. Il demande que Mères au front vienne présenter le projet en conseil de quartier. Le point de vue du CISSAT serait souhaité également dans ce dossier.

6- Parc éducatif sur la circulation : Présent en tant que citoyen invité, le policier M. Raphaël Drolet vient présenter un concept de parc éducatif sur la circulation qui lui est connu grâce à sa famille, qui habite au Portugal. Une courte vidéo est présentée à l'assistance.

En fait, ce projet consisterait à transformer un espace de parc en une mini-ville pour apprendre à conduire. Ce lieu serait à caractère ludique et éducatif à la fois.

Comme citoyen, M. Drolet est prêt à s'impliquer pour voir se concrétiser un tel parc thématique. Plusieurs maillages seraient sans doute possibles avec la Ville : SAAQ, CSSOB, clubs sociaux...

En fait, cela prend juste un espace auquel on s'ajuste au niveau de la grandeur. Le parc Sabourin, qui sera cédé à la ville l'an prochain, serait l'idéal comme il est central et situé à proximité.

Il serait possible de combiner jeux et sports. Également, le matériel utilisé pourrait être récupéré d'autres chantiers.

Ce serait une belle occasion pour les résidents du quartier Belvédère, mais aussi des autres quartiers.

Les conseillers sont d'avis que le projet s'intègre bien dans les nouveaux aménagements et qu'il faudrait que cela soit attendant à une piste cyclable.

Le conseil de quartier aime l'idée du parc éducatif sur la circulation. Ce parc thématique serait réalisé en partenariat avec des organismes locaux. Il est souhaité que la Ville se renseigne sur ce concept de parc en vue de le réaliser et afin que nos jeunes citoyens puissent s'approprier les règles de sécurité. Proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé par M. René Jacob.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2024-12-03

Le conseil de quartier propose qu'un parc éducatif sur la circulation soit développé au parc Sabourin puisqu'il celui-ci sera cédé à la Ville de Val-d'Or en 2025. Proposé par M. René Jacob, appuyé par Mme Madeleine Robillard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2024-12-04



7- Plan pour la plantation d'arbres | Terrain CISSSAT : Mme Maranger, la citoyenne porteuse du dossier de plantation d'arbres, apporte à la table que le plan proposé par l'architecte paysagiste de la Ville ne convient pas à la demande initiale. En effet, dans le plan proposé, il y a très peu d'arbres, et beaucoup de vivaces. Cela n'avait pas été convenu non plus au départ avec le CISSSAT, partenaire dans ce projet.

Mme Laverdière était au fait de cette situation. Elle mentionne que la Ville est prête à majorer le montant de son financement à 10 000 \$, dans la mesure où ce sont des arbres qui sont plantés. Il est dit que si les citoyens souhaitent ajouter des vivaces et des arbustes, ils pourront le faire en addition de leur propre gré. Cependant, en aucun cas, la plantation d'arbres ne sera substituée par un aménagement paysager.

Le plan d'aménagement proposé ne correspond pas à ce qui a été engagé par le CISSSAT, qui s'était engagé à remplacer la forêt par des arbres. Proposé par Madeleine Robillard, appuyé par René Jacob.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2024-12-05

8- Activités à venir

Pour en savoir plus sur les activités à venir dans notre municipalité, consultez le calendrier du site Web de la Ville au : <https://www.ville.valdor.qc.ca/calendrier>, ou encore le calendrier culturel du Service culturel : <https://culturevd.ca/offre-culturelle/calendrier/>.

9- Varia

- a. Val-d'Or - Ville amie des monarques :** Mme Laverdière fera un retour auprès du Service Sports et plein air pour voir s'il est possible d'aller de l'avant avec ce projet. Il est à noter que ce projet serait une belle collaboration à avoir avec les écoles. Mme Robillard a des semences d'asclépiades en grande quantité pour ceux qui en veulent. Cette fleur est celle préférée par les monarques.
- b. Éligibilité au poste de conseiller de quartier :** Est-il obligatoire de résider dans le quartier pour devenir conseiller de quartier? Cela sera revérifié à la demande de M. Roy.
- c. Nouvelle intersection | Rues des Saules/des Érables :** Il avait été mentionné que ce serait de la verdure qui serait plantée là en raison du peu d'entretien. Or, c'est de la pelouse qui a été semée. Les gens sont déçus et craignent la prolifération des mauvaises herbes. Mme Laverdière fera une relance.
- d. Stationnement | Rue des Érables :** Actuellement, les gens se stationnent des deux côtés de la rue des Érables. M. Jacob demande qu'un côté de la rue soit bloqué sur la rue des Érables, de la rue des Saules jusqu'à la rue des Sapins, car du personnel se stationne pour ne pas payer de frais de stationnement. L'installation d'une pancarte serait nécessaire. Un suivi sera fait.
- e. Vitesse | Boulevard des Pins :** Il est souhaité que le radar pédagogique soit placé et que le policier parrain soit avisé. L'avancée de trottoir n'est pas souhaitable en raison de la circulation des vélos.

f. Interventions du public

Aucune intervention



11 - Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le 26 février prochain en présentiel à 19 h à l'hôtel de ville de Val-d'Or par Teams.

12- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Julien Beaudet, appuyé par Mme Madeleine Robillard de lever la séance. Il est 20 h 43.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2024-12-04

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée

